



Programme de formation

– BLOC 6 –

Conseiller en Phytologie

Sommaire

| | |
|---|---|
| Objectifs, compétences et aptitudes..... | 2 |
| Public concerné et prérequis | 2 |
| Qualification des intervenants | 2 |
| Moyens pédagogiques | 2 |
| Moyens techniques à disposition..... | 2 |
| Durée et effectifs | 3 |
| Déroulement..... | 3 |
| Modalités d'évaluation des acquis..... | 3 |
| Sanction visée..... | 3 |
| Matériel nécessaire | 3 |
| Délais administratif..... | 3 |
| Délais d'accès | 4 |
| Accessibilité aux personnes en réinsertion ou en recherche d'emploi | 4 |
| Taux de réussite..... | 4 |
| Taux de satisfaction | 4 |
| Tarifs en collectif | 4 |
| Tarifs en individuel | 4 |
| Débouchés..... | 4 |

Dernière mise à jour : 27/02/25

Objectifs, compétences et aptitudes

Ce bloc de formation s'adresse aux professionnels du bien-être en devenir ou déjà installés. Il consiste en l'acquisition des connaissances nécessaires pour devenir conseiller en phytologie : huiles essentielles, hydrolats, huiles végétales, bourgeons, infusions et fleurs de Bach, aussi bien en termes de préconisations que de bienfaits et de contre-indications.

Chacun des modules proposés permet d'acquérir les connaissances nécessaires, aussi bien en termes de techniques que de bienfaits et de contre-indications :

- MODULE 6.1 : Huiles essentielles, hydrolats et huiles végétales
- MODULE 6.2 : Bourgeons et Infusions
- MODULE 6.3 : Fleurs de Bach

Les compétences et aptitudes visées sont les suivantes :

- Acquérir les connaissances théoriques en termes de processus d'extraction et de fabrication, de conservation, de dilution et de lecture des étiquettes ;
- Maîtriser les différents bienfaits et contre-indications des huiles essentielles et végétales, des hydrolats, des bourgeons, des infusions et des fleurs de Bach ;
- Connaître, transmettre et appliquer le cadre légal d'utilisation de ces produits ;
- Accueillir un client et organiser une séance de conseils en phytologie.

Public concerné et prérequis

- Aucun prérequis aussi bien en termes d'expérience, de compétences que de diplômes / certificats / titres.
- Accessible à toute personne majeure disposant des connaissances informatiques suffisantes pour suivre l'enseignement en visioconférence et procéder aux signatures et évaluations numériques.

Qualification des intervenants

Alicia ASSE est praticienne en naturopathie holistique et énergétique. Elle est également accompagnante psychocorporelle du bébé à l'adulte, de par la pratique du massage bien-être et du soutien émotionnel par les fleurs de Bach. De plus, elle accompagne à la parentalité et à l'allaitement maternel.

Moyens pédagogiques

- Pratique des entretiens sous la forme de « jeux de rôles » avec les autres stagiaires ou la formatrice ;
- Méthode d'enseignement active et participative en direct sur Zoom.

Moyens techniques à disposition

Livret de formation numérique comportant textes, photos et schémas nécessaires à la bonne compréhension de l'enseignement.

Durée et effectifs

5 jours non consécutifs, soit un total de 56 heures. Effectif de 3 stagiaires minimum et de 10 au maximum par session.

Tous les modules peuvent se dérouler en session individuelle, la durée des modules 6.1 à et 6.3 est alors ramenée à deux journées (14 heures), une journée (7 heures) pour le module 6.2. Dans ce cas, la durée totale du bloc est ramenée à 5 jours non consécutifs, soit un total de 35 heures.

Déroulement

- MODULE 6.1 : Huiles essentielles, hydrolats et huiles végétales (3 jours, 21h)
- MODULE 6.2 : Bourgeons et Infusions (2 jours, 14h)
- MODULE 6.3 : Fleurs de Bach (3 jours, 21h)

Déroulement type d'une journée : accueil des stagiaires, révision de la veille le cas échéant, alternance entre enseignements théoriques et pratiques, réponses aux questions en temps réel, bilan de fin de journée.

Tous les modules peuvent se dérouler en session individuelle, la durée des modules 6.1 à et 6.3 est alors ramenée à deux journées (14 heures), une journée (7 heures) pour le module 6.2.

Modalités d'évaluation des acquis

- Évaluation théorique en fin de module. Notation sur 20 points. 12 points minimum pour valider le module ;
- Évaluation pratique en continue sous la forme de jeux de rôles. Cinq critères de notation sur 20 points. 12 points minimum pour valider un critère. 70 points total au minimum pour valider l'aspect pratique du module.

Sanction visée

- Attestation et certificat de réalisation remis en fin de module ;
- Attestation et certificat de réalisation globale remis en fin de bloc.

Matériel nécessaire

- Bloc note, crayons, stylos, surligneurs ;
- Connexion internet fonctionnelle et stable ;
- Ordinateur ou tablette ;
- Logiciel de visioconférence Zoom (facultatif) ;
- Adobe Acrobat Reader ou équivalent pour lecture du livret au format PDF et signature des feuilles d'émargement.

Délais administratif

- Dès le règlement et la signature du contrat pour les financements personnels ;
- 30 jours minimum pour un financement par un organisme (OPCO, Pôle Emploi...).

Délais d'accès

- Jusqu'à 6 mois (voir planning) pour une formation collective ;
- De 1 à 3 mois pour une formation individuelle.

Accessibilité aux personnes en réinsertion ou en recherche d'emploi

Pôle Emploi est notre partenaire référent pour les personnes en recherche d'emploi ou en réinsertion.

Taux de réussite

À définir.

Taux de satisfaction

À définir.

Tarifs en collectif

- 1 800 euros nets (exempt de TVA) pour un financement par un organisme ;
- 940 euros nets (exempt de TVA) pour un financement personnel.

Tarifs en individuel

- 1 620 euros nets (exempt de TVA) pour un financement par un organisme ;
- 1 400 euros nets (exempt de TVA) pour un financement personnel.

Débouchés

- Emploi salarié ou freelance dans un centre de bien-être, un revendeur de produits de bien-être...,
- Création d'un centre de bien-être proposant des prestations performantes et novatrices,
- Ouverture d'un cabinet en libéral,
- Prestations à domicile ou en visio.